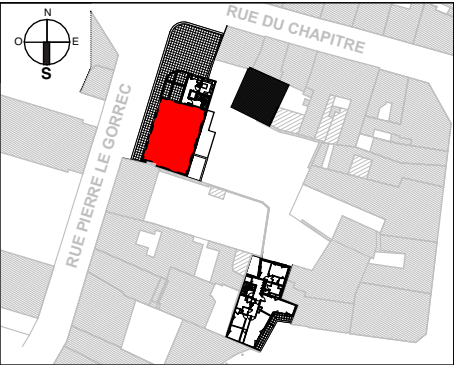


RÉSIDENCE KALON AN ARVOR
RUE PIERRE LE GORREC
SAINT-BRIEUC 22000



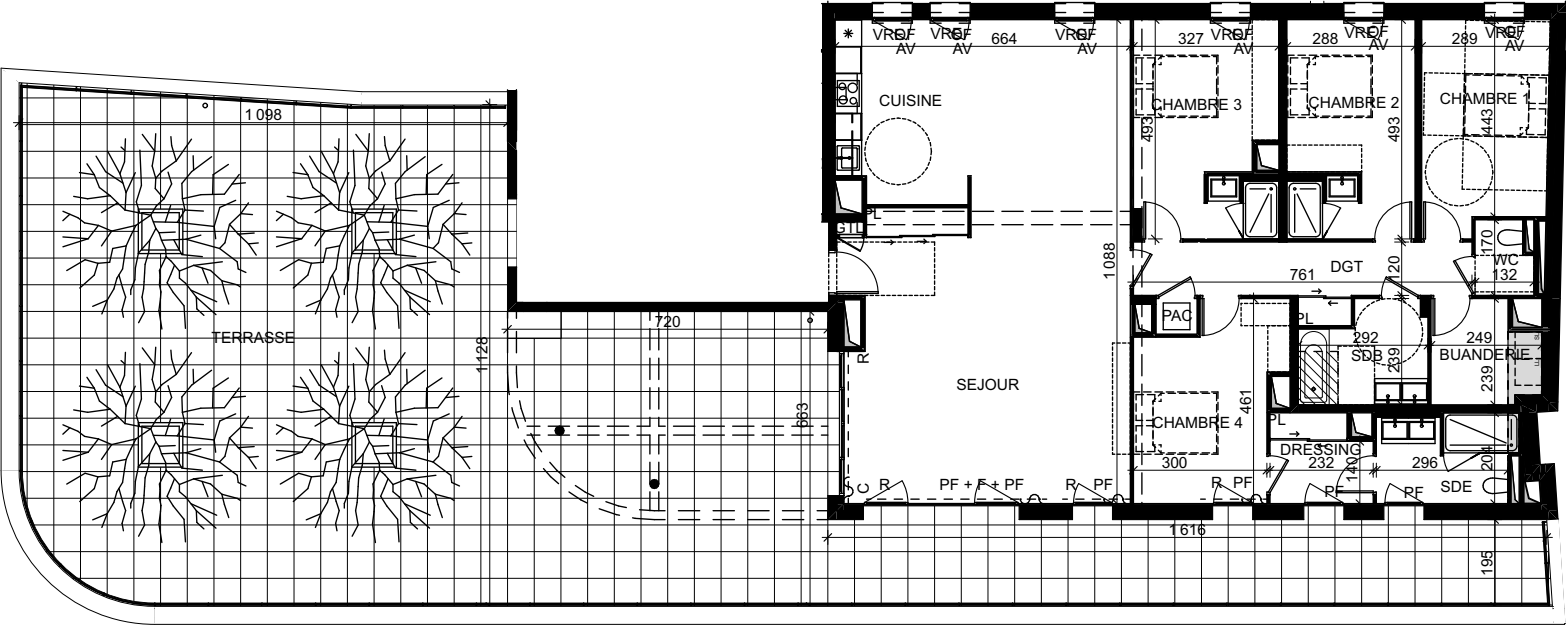
BÂTIMENT	A
N° APPARTEMENT	A 501
TYPE	T5
NIVEAU	R+5
SEJOUR	57,15 m ²
CUISINE	12,20 m ²
DGT	9,90 m ²
CHAMBRE 1	13,15 m ²
CHAMBRE 2	13,85 m ²
CHAMBRE 3	15,20 m ²
CHAMBRE 4	13,35 m ²
DRESSING	4,35 m ²
SDE	6,05 m ²
BUANDERIE	5,20 m ²
SDB	6,00 m ²
WC	2,00 m ²

SURFACE HABITABLE	158,40 m ²
TERRASSE	205,20 m ²



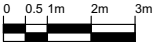
NOTA: Les surfaces de placard sont incluses dans celles des pièces attenantes. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des contraintes de réalisation des nécessités techniques réglementaires ou administratives concernant notamment les dimensions libres, les éléments d'équipements et les réseaux divers. Les retombées, les soffites, les faux plafonds ne sont pas représentés sauf ceux connus à la date d'établissement du présent plan. Le calepinage du carrelage et des dalles sur plot est donné à titre indicatif. Les canalisations ne sont pas figurées. La végétation n'est pas contractuelle. L'ameublement est également indicatif.

DATE DERNIERE MISE A JOUR 21/10/24

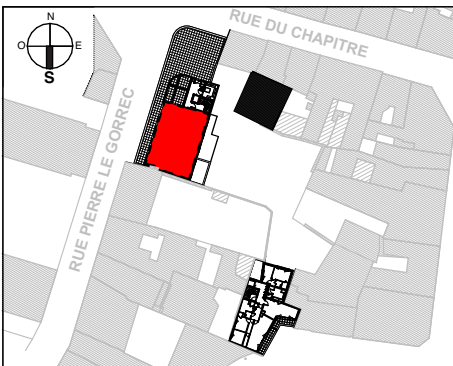


PLAN GÉNÉRAL

PF	Porte fenêtre	LV	Emplacement Lave-vaisselle
OF	Fenêtre ouvrant à la française	LL	Emplacement Lave-linge
F	Chassis fixe	SL	Emplacement Sèche-linge
C	Coulissant	BEC	Ballon d'eau chaude
VRE	Volet roulant électrique	PAC	Pompe à chaleur
R	Rideau occultant	GTL	Tableau électrique
AP	Allège pleine		Soffite ou faux plafond
AV	Allège vitrée		
PL	Placard		



RÉSIDENCE KALON AN ARVOR
RUE PIERRE LE GORREC
SAINT-BRIEUC 22000



BÂTIMENT **A**
N° APPARTEMENT **A 501**
TYPE **T5**
NIVEAU **R+5**

SEJOUR	57,15 m ²
CUISINE	12,20 m ²
DGT	9,90 m ²
CHAMBRE 1	13,15 m ²
CHAMBRE 2	13,85 m ²
CHAMBRE 3	15,20 m ²
CHAMBRE 4	13,35 m ²
DRESSING	4,35 m ²
SDE	6,05 m ²
BUANDERIE	5,20 m ²
SDB	6,00 m ²
WC	2,00 m ²

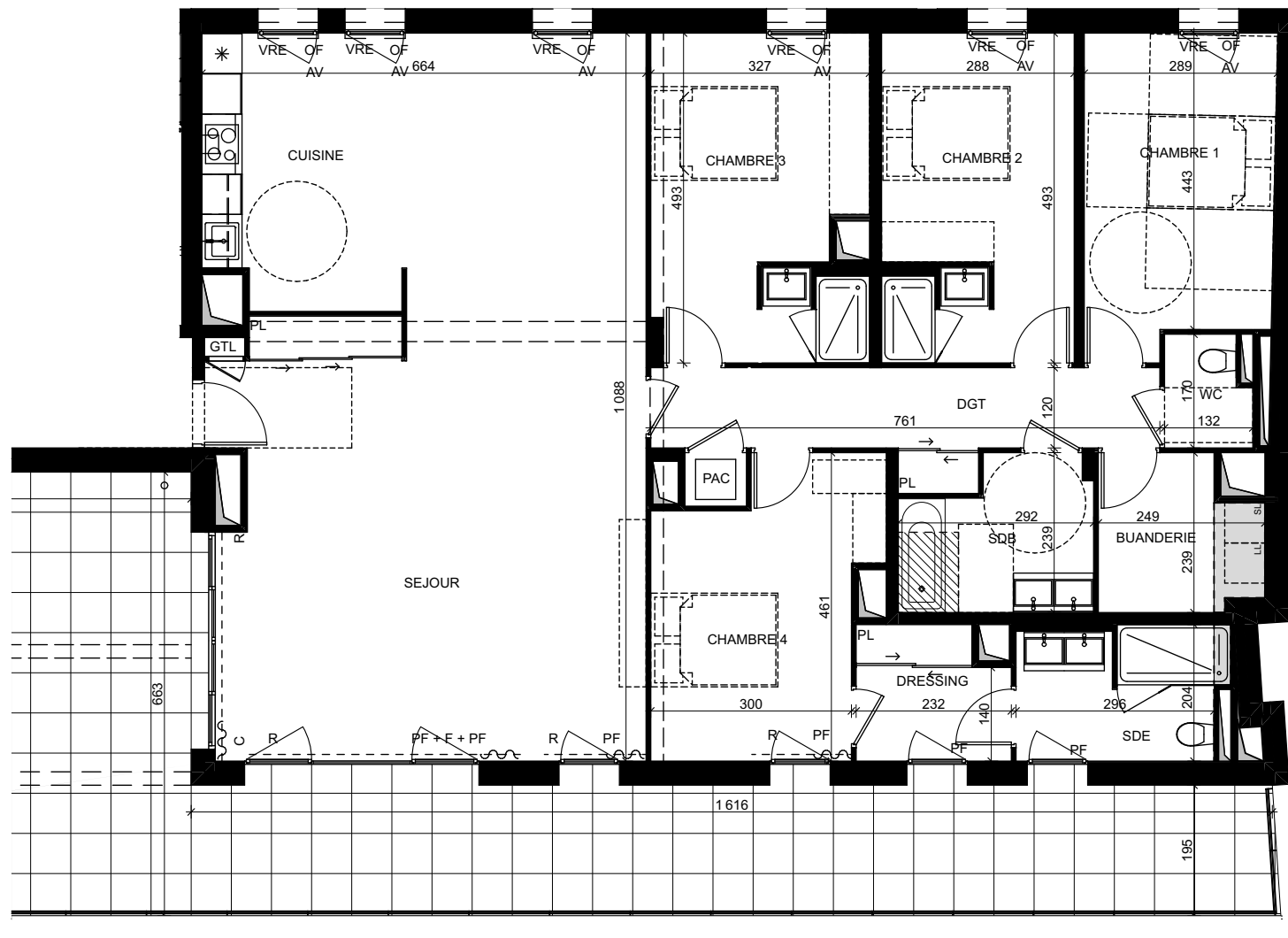
SURFACE HABITABLE **158,40 m²**

TERRASSE **205,20 m²**



NOTA: Les surfaces de placard sont incluses dans celles des pièces attenantes. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des contraintes de réalisation des nécessités techniques réglementaires ou administratives concernant notamment les dimensions libres, les éléments d'équipements et les réseaux divers. Les retombées, les soffites, les faux plafonds ne sont pas représentés sauf ceux connus à la date d'établissement du présent plan. Le calepinage du carrelage et des dalles sur plot est donné à titre indicatif. Les canalisations ne sont pas figurées. La végétation n'est pas contractuelle. L'ameublement est également indicatif.

DATE DERNIERE MISE A JOUR 21/10/24



PLAN APPARTEMENT

PF	Porte fenêtre	LV	Emplacement Lave-vaisselle
OF	Fenêtre ouvrant à la française	LL	Emplacement Lave-linge
F	Chassis fixe	SL	Emplacement Sèche-linge
C	Couissant	BEC	Ballon d'eau chaude
VRE	Volet roulant électrique	PAC	Pompe à chaleur
R	Rideau occultant	GTL	Tableau électrique
AP	Allège pleine		Soffite ou faux plafond
AV	Allège vitrée		
PL	Placard		

